



Educatel refuse de me délivrer mon diplôme.

Par **Crymoon**, le **27/10/2017** à **21:29**

Bonjour,

Je suis chez éducatel en tant qu'étudiante. J'y ai été inscrite à 17 ans par mes parents pour une formation en art, qui dure normalement 8 mois. J'ai donc fais mon maximum et bossé dessus. Hélas, en 8 mois je n'avais pas pu tout faire, ils ont rallongé ma formation à 3 ans. La formation étant devenue horrible, aucun contact et quand ont appelle, on me raccroche au nez. J'avais alors validé mes derniers modules, j'étais arrivée à 100 % et j'avais envoyé mon dossier final pour avoir mon certificat.

Ma mère a appelé car, au bout de 4 mois aucune nouvelle. Ont lui sort que j'ai encore 31 cours à faire. En plus de me faire engueuler par mes parents, je lui montre que c'est faux.

Je fais donc les fameux cours invisible et je fini par faire les cours demandés, ceci était marqué 31 sur 31, j'ai même envoyé un mail, demandant si c'était vrai que j'avais fini. On m'a alors répondu que "Oui, vous avez fait la totalité de vos cours".

J'étais super contente. Je demande à avoir la note de mon examen final, voir si j'ai enfin eu mon diplôme. J'ai enfin la fameuse note et tout semblait parfait, j'ai même pu l'annoncer a mes parents que leur fille de 19 ans a enfin réussis un truc dans sa vie. Hélas, j'envoie un mail pour savoir quand j'aurais un papier pour le "diplôme" mais on me sort :

"Bonjour

Après vérification, vous n'avez pas terminé votre formation. En effet, il vous reste

encore 31 devoirs à effectuer.

Cordialement"

J'étais furieuse, car je n'ai rien appris avec leurs formation et ils abusent. J'ai fait tout ce qu'ils m'ont demandé et mes parents ont payé une fortune pour cette formation qui ne m'a jamais rien appris. J'ai le résultat, la note etc. Mais que faire ? Je ne veux même plus continuer, j'ai même peur d'en parler à mon infirmier car j'ai peur qu'il pense que je suis folle.

S'il vous plaît aidez moi, j'ai limite envie de pleurer et mes parents vont avoir honte de moi, en plus ils ont déjà tant donné. Que faire ?

Par **morobar**, le **28/10/2017** à **07:56**

Bonjour,

Il faut savoir que cette école, comme toutes les écoles d'enseignement par correspondance, ne délivre aucun diplôme.

Seulement une attestation de présence, le cas échéant validant un cursus propre à l'école.

Mais vous pouvez demander par LR/AR la délivrance de cette attestation que le cas échéant vous pourrez produire en recherche d'emploi dans ce secteur, pour ce qu'en pense la branche concernée.